



## Assemblée

Distr. générale  
29 mai 2023  
Français  
Original : anglais

### Vingt-huitième session

Kingston, 24-28 juillet 2023

Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*

**Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission des finances, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe de l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982**

### **Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission des finances, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe de l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982**

#### Note du Secrétaire général

1. L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins est invitée à prendre note du fait que Fan Kejun (Chine), membre de la Commission des finances, a démissionné avec effet au 12 mai 2023. M. Fan avait été élu membre de la Commission par l'Assemblée à sa vingt-septième session, pour un mandat de cinq ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et prenant fin le 31 décembre 2027 (voir [ISBA/27/A/15](#)).
2. Le paragraphe 5 de la section 9 de l'annexe de l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 dispose qu'en cas de décès, d'empêchement ou de démission d'un membre de la Commission des finances avant l'expiration de son mandat, l'Assemblée élit pour achever le terme du mandat un membre appartenant à la même région géographique ou au même groupe d'États.
3. Dans une note verbale datée du 12 mai 2023, la Mission permanente de la Chine auprès de l'Autorité a informé le Secrétariat de l'Autorité que Xing Chaohong était proposée comme candidate pour pourvoir le siège laissé vacant par M. Fan à la Commission jusqu'au terme du mandat de ce dernier, soit le 31 décembre 2027. Le curriculum vitae de M<sup>me</sup> Xing est disponible sur le site Web de l'Autorité<sup>1</sup>.

\* [ISBA/28/A/L.1](#).

<sup>1</sup> Voir [www.isa.org.jm/wp-content/uploads/2023/05/CV-Xing-Chaohong.pdf](http://www.isa.org.jm/wp-content/uploads/2023/05/CV-Xing-Chaohong.pdf).

